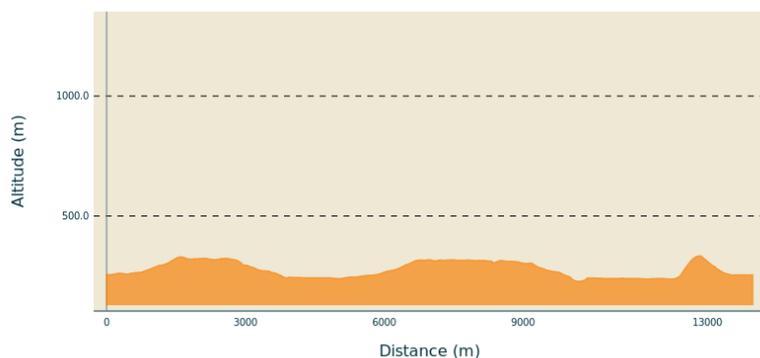


Parcours VTT FFC n°63 - BLEU - Vallée du Doulovy

Pays des Vans en Cevennes - SAINT-PAUL-LE-JEUNE

Profil altimétrique



Altitude min 228 m Altitude max 334 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 305 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Balisage : ▶ VTT Circuit local

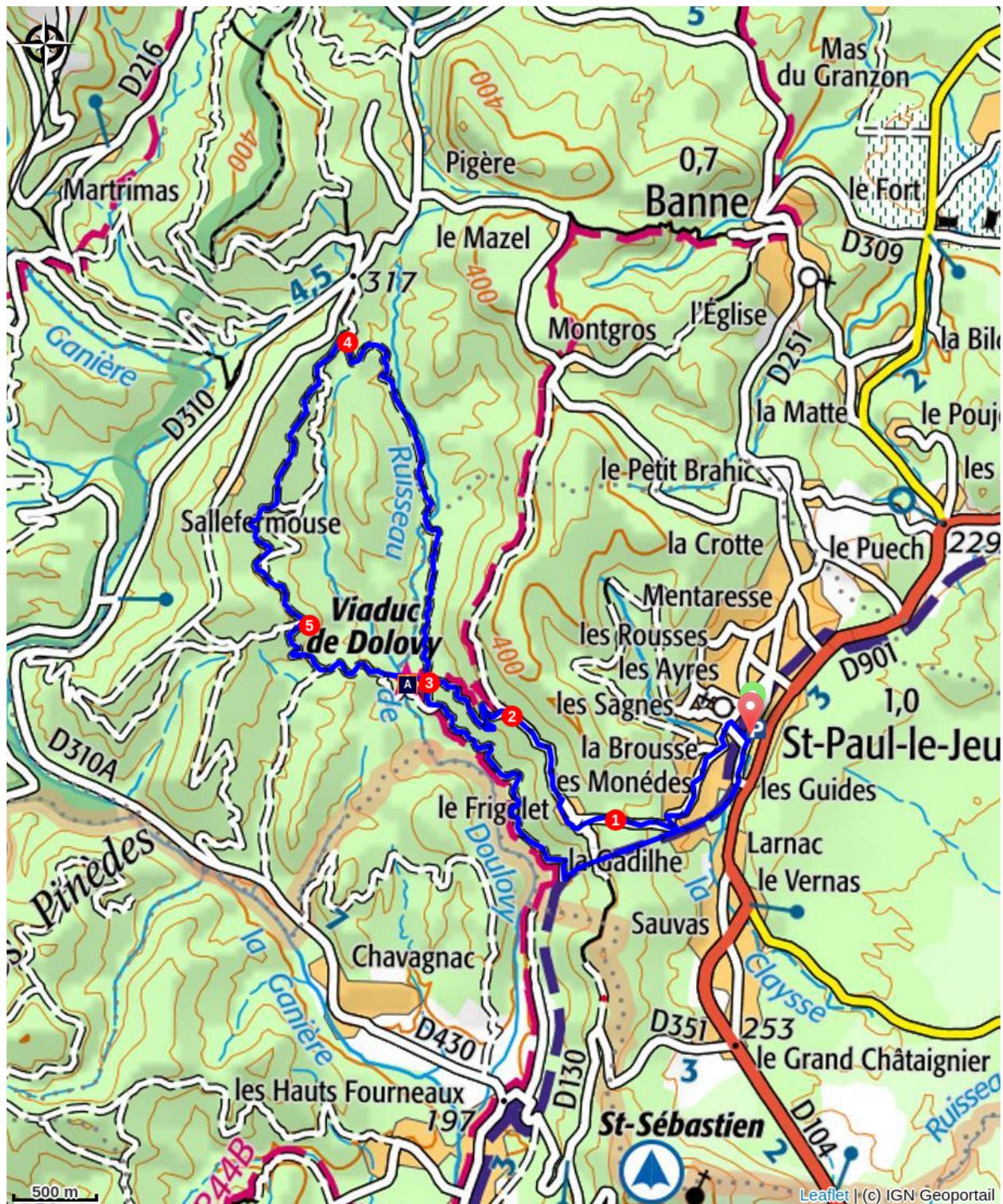
Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. BANNE

Suivre le balisage FFC VTT ▶ n°63 Bleu

P) Depuis la place de la Gare à Saint Paul le Jeune, monter par la rue du Procureur en direction du centre ville. Tourner à gauche au premier croisement. A un stop, traverser une petite route et prendre en face route du

Frigolet. Monter encore à travers un quartier résidentiel puis par un sous-bois plus naturel.

1. Immédiatement après le col, descendre à gauche par un chemin herbeux. Passer dans le hameau du Frigolet à travers ses ruelles et admirer ses bâtisses en pierre. Continuer par une petite route en direction des maisons de Sagnet.
2. Prendre la piste à gauche qui prend une belle pente et comporte de grandes épingles.
3. A ce grand croisement, prendre tout à droite en direction de "Gagnières par le bois des Bartres". La piste est très roulante et jolie. Traverser le ruisseau du Doulovy et passer sous un ancien pont. La piste monte assez fortement sur le dernier kilomètre.
4. Au col menant au Mas de L'Houme, prendre la piste qui part à votre gauche. La suivre à flanc pendant environ 2 kilomètres, à travers cette grande pinède du bois des Bartres.
5. Prendre la piste qui descend à gauche sur le Viaduc de Doulovy, édifice de 235 mètres de long, construit en 1876 pour le transport du charbon jusqu'à la gare de Saint Paul le Jeune. Le traverser et continuer à droite par le chemin du Doulovy.
6. Rejoindre la Via Ardèche et prendre à gauche par le tunnel de la Gadilhe jusqu'au village de St Paul le Jeune. Ce tunnel goudronné et bien éclairé fait 905 mètres de longueur. L'éclairage individuel est obligatoire en cas de coupure de courant ou lors de la période d'extinction (entre minuit et 6h du matin).



i VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

! Recommandations

Préparation et équipement:

Contrôlez l'état de votre VTT

Prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation

Si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire

Sécurité et comportement sur les sentiers:

Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires

Ne surestimez pas vos capacités et maîtrisez votre vitesse

Soyez prudent et courtois lors des dépassements, priorité aux piétons
Le port du casque est fortement recommandé

Respect de l'environnement et du territoire:
Respectez les propriétés privées et les zones cultivées
Refermez les barrières après votre passage
Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (21 km) suivre la D104 puis la D901 direction Alès. Depuis Les Vans (13 km) suivre la D901 direction Alès.

Parking conseillé

Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/>